



Médiathèque de l'Institut Français du Japon à Tokyo

Règlement

La médiathèque offre à tous ses usagers la consultation libre et gratuite de tous les documents.

Services de la médiathèque

Horaires (à partir du 1er février 2013) :

mardi - vendredi	12h – 20h
samedi	10h – 19h
dimanche	10h – 18h

Jours de fermeture : lundi, jours fériés et pendant les périodes de fermeture de l'IFJT.

Le personnel du bureau d'accueil est à la disposition du public pour assister et conseiller l'utilisateur dans ses recherches. Il peut aussi apporter de l'aide pour l'utilisation des appareils et des ordinateurs.

L'inscription à la médiathèque est incluse dans l'inscription aux cours de l'institut. Deux autres formes d'adhésion sont proposées aux autres publics* :

Adhésion Institut : 12000 Yens (8000 Yens / étudiant) pour 12 mois pour une adhésion comprenant l'accès à l'ensemble des services proposés par l'Institut, dont la médiathèque.

Adhésion à la médiathèque seule : 3500 Yens pour 12 mois (sans accès aux services de l'Institut).

Autres services : la photocopie en libre service (photocopies noir et blanc : **20 Yens** / page. photocopies couleurs : **50 et 100 Yens**, selon les formats), l'impression à partir des postes informatiques (**20 Yens** / page), la réservation des documents en ligne ou sur place (une réservation de document qui n'a pas donné lieu à une consultation ou à un prêt est annulée au bout de 8 jours).

Prêt de documents (réservé aux usagers inscrits)

Les personnes inscrites à la médiathèque peuvent bénéficier du service de prêt à domicile.

Les modalités et tarifs détaillés de l'inscription sont disponibles à l'accueil de l'Institut. L'accès au prêt est automatique pour les personnels, enseignants et invités de l'Institut, les professeurs de français des universités du Japon* , les membres, personnels et chercheurs de la Maison franco-japonaise**. A l'exception des usuels et des méthodes de français localisées dans l'espace pédagogique, tous les documents sont empruntables selon les règles et délais mentionnés ci-dessous.

* Sur présentation d'une attestation de l'université de rattachement

** Sur présentation de la carte de la Bibliothèque de la MFJ

Nombres autorisés de prêt :

5 livres	4 semaines	Prolongation : 2 semaines (1fois) (sauf si réservation en cours)
4 bandes dessinées 3 revues 3 CD 2 vidéos ou DVD 2 CD-Rom	1 semaine	Non

L'adhésion famille à l'Institut permet de porter à 38 le nombre de prêts indiqués ci-dessus.

L'adhésion entreprise à l'Institut permet à chaque membre de l'entreprise de se faire délivrer une carte personnelle.

En cas de retard pour le retour des documents, une indemnité forfaitaire de 10 Yens par document et par jour de retard sera demandée.

Les documents perdus ou endommagés doivent être remboursés par les usagers à leur valeur de remplacement.

Seul le prêt d'un livre peut être prolongé une fois pour une période de deux semaines, si le délai de retour n'a pas dépassé et que ce document n'a pas été réservé par un autre lecteur.

Les documents rendus ne peuvent être réempruntés le même jour par le même lecteur.

En cas de retard excédant six mois, la possibilité d'emprunter est suspendue pendant trois mois à compter du jour de retour des documents en cause.

La carte d'adhérent à l'Institut ou de lecteur de la médiathèque est en principe individuelle. Le titulaire de la carte s'engage à rembourser les documents non restitués à l'Institut, de même qu'à s'acquitter des pénalités de retard éventuelles ou des frais liés à une détérioration des équipements informatiques. Le vol de la carte doit être immédiatement signalé à l'accueil de la médiathèque.

Accès à Internet (réservé aux adhérents de l'Institut et aux lecteurs inscrits)

Les adhérents peuvent consulter Internet dans l'espace multimédia (dans la limite de 2 heures par jour et par lecteur). L'utilisation de poste est soumise à l'inscription préalable à l'accueil de la médiathèque et au dépôt de la carte d'adhérent ou de lecteur.

Une utilisation de l'espace multimédia dans le cadre d'un cours peut être consentie aux enseignants de l'Institut pour une durée de 60 minutes, sauf aux heures d'affluence.

(Réserver 8 jours à l'avance) L'utilisateur s'engage à utiliser l'espace multimédia sans porter atteinte à l'intégrité du matériel ou des logiciels, à ne tenter aucune manipulation pour pénétrer sur la partie protégée du réseau informatique de l'Institut, et à n'utiliser que les programmes proposés par l'interface publique. Il s'engage à ne pas utiliser ces facilités pour des activités illicites ou portant atteinte à des personnes ou des biens.

Si l'utilisateur lance fortuitement ou volontairement des déchargements de données ou des impressions, l'Institut se réserve le droit d'arrêter la procédure et éventuellement de facturer ou sanctionner l'utilisateur. La pérennité de l'espace disque mis à disposition des utilisateurs pour le stockage temporaire des données n'est pas garantie par l'Institut. A tout moment et sans préavis, pour des raisons de maintenance notamment, ces données peuvent être effacées ou détruites.

Accès à la médiathèque numérique CULTURETHEQUE

Culturethèque est la médiathèque numérique de l'Institut français du Japon, accessible depuis votre ordinateur ou vos supports mobiles partout au Japon.

Elle vous permet de consulter des centaines de milliers de ressources documentaires en ligne : livres, vidéos, presse, revues, musique, mais également un espace dédié aux apprenants de français.

Le service est réservé aux abonnés de la médiathèque.

Inscription à Culturethèque. Veuillez remplir le formulaire d'inscription en ligne pour accéder à la plateforme. Votre inscription provisoire (visiteur) sera activée automatiquement.

Votre inscription effective sera activée dans un délai de 3 semaines, à partir du jour de votre inscription, pour la durée correspondant à la date d'échéance de votre carte d'adhérent à la médiathèque.

Pour plus d'information, veuillez accéder au site <http://culturetheque.com> et consulter le guide de l'utilisateur Culturethèque, disponible en ligne au format .PDF

Prêt de documents de la bibliothèque de la Maison franco-japonaise

Tous les lecteurs inscrits à la médiathèque de l'Institut peuvent emprunter des documents à la BMFJ.

Horaires de la bibliothèque de la Maison franco-japonaise:

mardi - samedi	13h – 18h
----------------	-----------

Nombres autorisés de prêt à la Maison franco-japonaise :

5 livres	4 semaines
5 revues (de moins de 2 ans)	1 semaine
(de plus de 2 ans)	4 semaines

Un service de navette est mis à la disposition des adhérents / lecteurs afin qu'ils puissent emprunter les documents de la BMFJ sans se déplacer. Le lecteur doit effectuer sa demande auprès de la banque d'accueil. Le délai d'acheminement du document est d'environ une semaine.

Seuls les livres, revues, BD sont concernés par ce service. Pour des raisons de disponibilité, les documents audiovisuels (CD, CD-Rom, DVD, Vidéos) ne peuvent pas être acheminés par navette.

La médiathèque ne peut autoriser le prolongement du prêt d'un document de la BMFJ, mais il est possible d'en faire directement la demande auprès de la BMFJ.

Bibliothèque MFJ 3-9-25 Ebisu, Shibuya-ku, TOKYO Tel : 03-5421-7643 E-mail: biblio@mfi.gr.jp

En cas de retard pour le retour des documents, une indemnité forfaitaire de 10 Yen par jours et par documents sera demandée à l'emprunteur.

Règles d'utilisation

A l'intérieur de la médiathèque, il est interdit de boire, de manger, de fumer ou d'utiliser le téléphone portable. Chaque usager doit veiller à ne gêner en rien les autres utilisateurs et à respecter le silence.

Les enfants de moins de 12 ans ne sont admis qu'accompagnés d'un adulte.

La médiathèque n'accepte en aucun cas la responsabilité de la garde d'enfants en bas âge.

Il est possible de reproduire des extraits d'articles de journaux ou de livres pour un usage privé.

Les usagers qui empruntent des documents audiovisuels ou multimédias s'engagent implicitement à n'en faire qu'un usage privé et individuel ou dans le cercle de famille. Ils s'engagent à n'effectuer aucune copie ou reproduction sur quelque support que ce soit.

Accès :

Médiathèque de l'Institut Français du Japon à Tokyo

15 Ichigaya-funagawara-machi, Shinjuku-ku, TOKYO, 162-8415

Tel. 03-5206-2560 / Fax. 03-5206-2561 E-mail : tokyo.mediatheque@institutfrancais.jp

Catalogue des bibliothèques de l'IFJ en ligne : <http://catalogue.institutfrancais.jp/opac/>

Site de l'Institut Français du Japon (IFJ) : <http://www.institutfrancais.jp>